**Candidature pour une reconnaissance comme « ESH Hypertension Specialist »**

La Société Européenne d’Hypertension propose la reconnaissance comme « ESH Hypertension Specialist » pour les médecins spécialistes de l’hypertension qui ont de nombreuses années d’expérience, des connaissances multidisciplinaires et des compétences spécialisées pour traiter efficacement les cas complexes d'hypertension artérielle.

La Société Française d’Hypertension artérielle souhaite accompagner les médecins spécialistes de l’hypertension artérielle dans cette démarche. La Société Française d’Hypertension artérielle aura à se prononcer sur les candidatures en fonction des critères détaillés ci-dessous.

Important : les candidats au titre d’ESH Hypertension Specialist doivent au préalable adhérer à l’ESH avant de déposer un dossier de candidature

**L’éligibilité des candidatures sera jugée sur les éléments suivants :**

1. Expérience clinique dans l'hypertension (pas moins de 10 ans) avec une implication particulière dans la prise en charge de patients souffrant d'hypertension sévère.

2. Formation dans une spécialité médicale liée à l'hypertension (médecine interne, néphrologie, cardiologie, endocrinologie, soins primaires, etc.)

3. Activité scientifique attestée par exemple par des publications, la participation à des essais cliniques, etc.)

4. Intérêt continu dans le domaine de la prise en charge de l'hypertension artérielle (participation à des réunions scientifiques et appartenance à des sociétés scientifiques liées à l'hypertension artérielle)

5. Reconnaissance par les pairs au niveau national.

Le retrait des dossiers de candidatures doit être fait sur le site de la SFHTA.

Après examen par le CA de la SFHTA, les candidats retenus recevront une lettre de soutien de la Société Française d’Hypertension Artérielle et pourront souscrire en ligne sur le site de l’ESH la demande d’agrément au titre d’ESH Hypertension Specialist.

La décision finale sera communiquée lors des prochaines Journées de l’HTA.

**Le retrait des dossiers de candidatures doit être fait sur le site de la SFHTA. Date limite de réception des dossiers de candidature (par email :** [**contact.sfhta@sfcardio.fr**](mailto:contact.sfhta@sfcardio.fr)**) : le 30 septembre 2022.**

---

**Contact : Société Française d’Hypertension Artérielle**

**Maison du Cœur**

5 rue des Colonnes du Trône

75012 PARIS - Tél. 01 44 90 70 30 - Email : [contact.sfhta@sfcardio.fr](mailto:contact.sfhta@sfcardio.fr)

**Dossier de candidature :**

**« ESH Hypertension Specialist »**

Indentification de la structure (nom) :

Adresse :

Coordonnées :

Tel :

Fax :

**E-Mail :**

Type d’activité

CHU ❒ CHG ❒ Centre Privé ❒

Identification du demandeur :

Responsable de la structure d’HTA

Docteur/Professeur :

1 - Nombre de médecins impliqués dans la prise en charge de l’HTA :

Docteur/Professeur :

Docteur/Professeur :

Docteur/Professeur :

2 - Nombre annuel de Consultations en HTA dans le centre :

< 100 ❒ 100-200 ❒ >200 ❒

3 - Nombre de MAPA réalisée par le centre par an :

4 - Le demandeur est-il titulaire du DIU d’HTA ?

Oui ❒ Non ❒

5 - Participation régulière du demandeur aux Journées de l’HTA et/ou participation régulière aux DPC organisés par la Société Française d’Hypertension Artérielle d’au moins un des deux médecins du centre (préciser)

* Membre à jour de sa cotisation auprès de la SFHTA

Oui ❒ Non ❒

* Membre à jour de sa cotisation au Club des Jeunes Hypertensiologues

Oui ❒ Non ❒

* Engagement à participer aux journées de l’HTA

Oui ❒ Non ❒

* Présence à l’ESH meeting sur les 5 dernières années

Oui ❒ Non ❒

6 - Liste des communications dans des congrès nationaux/internationaux sur les 5 dernières années (préciser)

7 - Liste des publications dans le domaine de l’HTA sur les 5 dernières années (préciser)

8 - Participation à des protocoles de recherche dans le domaine de l’HTA dans les 5 dernières années (préciser)